



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 5883

Texte de la question

M. Claude Billard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la conception qu'a le groupe Alcatel-CIT de la gestion de l'emploi dans ses entreprises. Alors que résultats financiers, prises de commandes et progression des chiffres d'affaires sont constants, que jamais la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a été aussi faible, que les gains de productivité n'ont aucunement bénéficié aux salariés, ce groupe multiplie les plans sociaux. Le dernier en date a été initié en avril de cette année et prévoit la suppression de 1 511 postes, avec, en particulier, la fermeture de toutes les activités industrielles et la quasi-disparition des activités de montage du site d'Ormes dans le Loiret. A l'évidence, ce nouveau plan social ne se justifie pas par une baisse du plan de charges mais par un changement de stratégie du groupe utilisant les salariés comme variable d'ajustement pour augmenter sa seule rentabilité financière. Il lui demande en conséquence quels sont les moyens dont elle dispose pour que la direction d'Alcatel-CIT soit incitée à reconsidérer un plan social difficilement justifiable économiquement et humainement.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les plans sociaux du groupe Alcatel - CIT et, plus particulièrement, sur celui qui a concerné le site d'Ormes dans le Loiret. Alcatel - CIT ayant été confronté à l'ouverture du marché devenu très concurrentiel a, en effet, été contraint de procéder à des réorganisations et à réduire ses capacités de production notamment sur l'établissement d'Ormes spécialisé dans des activités de montage. Mes services ont suivi avec beaucoup de vigilance l'évolution de ce dossier et le déroulement des mesures de reclassement prévues dans le plan social. En outre, des interventions directes auprès d'Alcatel - CIT ont été menées pour que l'entreprise participe activement à des actions de réindustrialisation du site qui ont pu se concrétiser à Ormes par l'installation d'une entreprise industrielle.

Données clés

Auteur : [M. Claude Billard](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5883

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3897

Réponse publiée le : 3 septembre 2001, page 5040